

## Formation initiale

La commission stage et formation initiale travaille en deux temps :

- Une réforme des cours CAPA dans le cadre législatif actuel impliquant une harmonisation des cours donnés dans les différents centres de formation professionnelle, des cours de déontologie, procédures (civile, pénale et administrative) et de gestion de cabinet sur une période plus courte, en début de stage et sanctionnés par un examen et, ensuite une formation pratique à l'informatique et aux techniques de communication (verbale et écrite), négociation, médiation, etc.

Ce projet est actuellement soumis à l'assemblée générale des bâtonniers.

- Une réforme plus globale de l'accès à la profession et de la formation initiale qui nécessitera probablement une réforme législative : cette réflexion sera menée en partenariat avec les universités et l'O.V.B.

*Stéphane Gothot, Administrateur*  
*Xavier Van Gils, Administrateur*